

# COLLEGE INTERDISCIPLINAIRE POUR UNE APPROCHE GLOBALE DE L'ODONTOLOGIE

*Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901*

## Procès-Verbal d'Assemblée Générale Constitutive

A Bordeaux (Gironde), le 21 septembre 1998 à 19h30, sur l'initiative du Docteur Yvan Mutel, s'est tenue une réunion au restaurant Côte Ouest rue des Piliers de Tutelle.

La vingtaine de participants, chirurgiens-dentistes, était conviée à discuter sur la possibilité de créer une association dont le but serait de favoriser les rencontres entre odontologues et non-odontologues.

Un président de séance, le Docteur Mutel, et un secrétaire de séance, le Docteur Manseau, sont nommés.

Un bilan de la journée d'échanges entre des Chirurgiens-Dentistes et des Ostéopathes le 13 juin 1998 est réalisé. La nécessité de poursuivre ce type de rencontres et d'élargir à d'autres spécialités médicales fait l'unanimité de l'assemblée. D'autres formes de contacts (study-clubs) et des publications sont également évoqués.

La création d'une association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 est décidée à l'unanimité des participants.

Après débat, les buts de l'Association sont fixés : « Favoriser les rencontres entre odontologues et non-odontologues pour promouvoir des échanges interdisciplinaires utiles aux uns et aux autres dans leur pratique quotidienne. ». Le nom de l'Association sera : « Collège Interdisciplinaire Pour une Approche Globale de l'Odontologie », en abrégé « CIPAGO ».

Un bureau est constitué et approuvé à l'unanimité des présents. Il est ainsi composé :

- Président : Yvan Mutel, Orthodontiste
- Secrétaire : Daniel Meric, Médecin et Ostéopathe
- Secrétaires adjoints : Alain Manseau et Frédéric Bancaud, Chirurgiens-Dentistes
- Trésorier : Odile Laviolle, Chirurgien-Dentiste
- Trésorier adjoint : Catherine Maurice, Phonniatre.

Le bureau est mandaté par l'Assemblée pour établir les statuts et réaliser toutes les démarches en vue de la création et du fonctionnement de l'Association.

La séance est levée à 23 heures.

Le président de séance  
Dr Yvan MUTEL



Le secrétaire de séance  
Dr Alain MANSEAU

